

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/C.3/34/2  
12 octobre 1979  
ORIGINAL : FRANCAIS

Trente-quatrième session  
TROISIEME COMMISSION  
Points 73 et 86 de l'ordre du jour

APPLICATION DU PROGRAMME POUR LA DECENNIE DE LA LUTTE CONTRE  
LE RACISME ET LA DISCRIMINATION RACIALE

ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE

Lettre datée du 8 octobre 1979, adressée au Secrétaire général par le représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, pour votre information, le "Rapport sur le crime de génocide commis par la clique Pol Pot-Ieng Sary à l'encontre des minorités nationales ..." présenté par un groupe d'enquête devant le Tribunal populaire révolutionnaire du Kampuchea siégeant à Phnom Penh, et vous prie de bien vouloir le faire circuler en tant que document officiel, sous les points 73 et 86 de l'ordre du jour de la trente-quatrième session.

L'Ambassadeur extraordinaire,  
Représentant permanent,

(Signé) HA VAN LAU

GROUPE D'ENQUÊTE SUR LES CRIMES COMMIS  
PAR LA CLIQUE POL POT - IENG SARY  
CONTRE DES MINORITÉS NATIONALES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU KAMPUCHEA  
Indépendance - Paix - Bonheur

---

---  
RAPPORT

sur le crime de génocide ayant un caractère spécifique  
commis par la clique Pol Pot - Ieng Sary à l'encontre  
des minorités nationales en général et des religieux  
de l'Islamisme appartenant à la minorité nationale  
Cham en particulier.

---

Camarade Président du Tribunal,  
Camarade Procureur,  
Camarades du Conseil des Juges,  
Mesdames et Messieurs les Représentants, les témoins et les compatriotes présents  
à cette séance du Tribunal,

Un groupe d'enquête sur le crime de génocide commis par la clique Pol Pot-Ieng Sary à l'encontre des minorités nationales, réalisant l'ordre donné par M. le Procureur, a mené des travaux et est parvenu à considérer à l'unanimité le contenu du rapport ci-après.

I. HISTORIQUE SUR LA COMPOSITION DES NATIONALITÉS  
DANS L'ÉTAT NATIONAL DU KAMPUCHEA

La population totale du Kampuchea, d'après les documents publiés par le Service du tourisme en 1969, était environ de 7 millions d'habitants. Tandis que les chiffres donnés par l'administration Pol Pot-Ieng Sary tournent autour de 8 millions.

A côté de la nation khmère occupant la grande majorité de la population (environ au-dessus de 90 p. 100), il existe encore des vingtaines de minorités nationales frères dont les membres étaient citoyens du Kampuchea déjà de longue date, habitant dans les plaines, aux plateaux et aux régions montagneuses de notre pays. Elles ont participé aux travaux d'édification et de défense de notre Patrie au cours des millions de siècles de notre histoire nationale.

A l'heure présente, au Kampuchea, habitent environ plus de 20 minorités nationales :

1. La minorité nationale Cham,
2. La minorité nationale Lao,
3. La minorité nationale Thai (Xiem)
4. La minorité nationale Cu-la,
5. La minorité nationale Por,
6. La minorité nationale Kuôi,

7. La minorité nationale Krung,
8. La minorité nationale Prao (Prou),
9. La minorité nationale Kavet,
10. La minorité nationale Ta Puôn,
11. La minorité nationale Charai (Gia rai),
12. La minorité nationale Radê (Edê),
13. La minorité nationale Phnông,
14. La minorité nationale Kachos,
15. La minorité nationale Lanam,
16. La minorité nationale Lun,
17. La minorité nationale Krôl,
18. La minorité nationale S'ôch,
19. La minorité nationale Stiêng,
20. La minorité nationale Sam-re,
21. La minorité nationale Cho ong,

etc.

En plus, il est à remarquer qu'il existe encore un assez grand nombre de Vietnamiens, Chinois et Malais (Chven) qui ont pris la nationalité kampuchéenne et sont devenus citoyens du Kampuchea.

Par suite des destructions engendrées par l'administration Pol Pot-Ieng Sary et d'autres causes, nous ne trouvons jusqu'alors de statistiques pouvant donner grande confiance sur la population des minorités nationales du Kampuchea.

Par exemple : à propos de la population des Chams qui constituent la minorité nationale la plus nombreuse, certain document a donné le chiffre de 110.000 personnes, autre document de 150.000, autre document encore a chiffre de 700.000. En outre, il n'existe pas aussi des statistiques distinguant les Chams, à l'origine et de longue date, citoyens du Kampuchea des Chvens (appelés encore Malayous) qui étaient immigrés plus tard vers le Kampuchea, ayant la même religion Islam, et parlant de la même langue. Sur le plan du droit, il existe encore une confusion relative à la qualité juridique des Chvens; Sont-ils considérés comme citoyens du Kampuchea ou comme étrangers? Pire encore, certain manuel destiné à l'enseignement a considéré les Chams comme des étrangers.

En outre, les anciennes administrations du Kampuchea n'ont pas enregistré la partie des minorités nationales qui demeurent encore nomades (environ 100.000 personnes) parmi la population globale du pays.

## II. CERTAIN NOMBRE DE CRIMES TYPIQUES A L'ENCONTRE DES MINORITES NATIONALES

Nous avons reçu 22 demandes parvenues des différentes couches de la population, des différentes nationalités, des différents âges, des hommes et des femmes, des croyants des différentes religions appartenant à 13 provinces et une ville, accusant les crimes extrêmement graves commis par la clique Pol Pot-Ieng Sary (voir annexe à ce rapport).

En nous basant sur des dizaines d'entretiens d'enquête exploratoires avec de nombreuses couches de l'opinion sociale, et en échangeant des idées avec les témoins directs qui sont des cadres ou des Khmers appartenant à la nationalité majoritaire ou à la nationalité minoritaire.

En vue de vérifier le caractère véridique et généralisé des crimes soulevés dans des différentes lettres, crimes commis et engendrés par une politique de discrimination à l'égard des minorités nationales;

En nous basant sur les résultats d'enquête sur place des lieux d'extermination;

Nous affirmons que la clique Pol Pot-Ieng Sary a commis des crimes particulièrement graves, spécifiques à l'encontre des membres des minorités nationales qui sont véritablement des citoyens ayant des droits et devoirs égaux avec d'autres citoyens vivant dans la communauté nationale du Kampuchea. La clique Pol Pot-Ieng Sary a renoncé à reconnaître, sur le plan du droit, l'existence réelle des minorités nationales dans l'Etat national du Kampuchea; en même temps, elle a pratiqué la contrainte, la répression, l'extermination en masse, et aussi l'assimilation urgente, et ce faisant elle a un dessein clair de génocide en vue d'abolir l'existence des minorités nationales en tant que telles.

Les minorités nationales victimes du crime de génocide sont les suivantes :

1. Les minorités nationales habitant dans les hauts plateaux, régions montagneuses, principalement dans les provinces frontalières voisines du Viet Nam, Lao et Thaïlande.

2. La communauté des croyants de l'Islam dont la presque totalité appartient à la minorité nationale Cham, habitant dans de nombreuses provinces, villes, chefs-lieux ..., et principalement à Kompong Cham et aux alentours de Phnom Penh.

Examinons maintenant le crime commis par la clique Pol Pot-Ieng Sary :

La constitution de 1976 établie par cette clique ne reconnaît pas de façon implicite l'existence réelle des minorités nationales faisant partie de la communauté nationale du Kampuchea.

Au lendemain de la libération de Phnom Penh 17 avril 1975, l'administration polpot-ieng sarienne a informé ouvertement et appliqué de façon rigoureuse une politique de discrimination qui consiste à diviser la population en 3 catégories, chacune d'entre elles sur le plan juridique, ayant des droits et obligations différents.

Parallèlement à cette politique appliquée d'une façon générale pour toute la population, la clique Pol Pot-Ieng Sary a imposé une autre ayant un caractère national visant spécifiquement les minorités nationales dont le contenu essentiel a été informé de façon identique aux différentes provinces :

"La révolution du Kampuchea n'est qu'une. La nation kampuchéenne n'est qu'une et la langue khmère est la langue unique.

/...

A partir de cette date, il n'existe plus des différentes nationalités X, Y ... (les minorités nationales sont nommément désignées dans différentes régions).

Ainsi il faut changer nom et prénom selon la race khmère (nom et prénom donnés par les agents polpot-iengsariens ou choisis par les individus eux-mêmes).

Il faut abolir totalement la conscience, la langue, l'ethnie, les habillements, les us et coutumes, la religion ancienne de la nation d'origine.

Celui qui n'obéit pas à cet ordre prendra toute responsabilité malheureuse<sup>11</sup>.

Il est évident que c'est là une politique fasciste, une politique de contrainte à l'assimilation urgente avec sanction sévère, immédiate appliquée contre les récalcitrants. Cette politique ne laisse aucune liberté de choix aux minorités nationales, ni aucune limite de temps nécessaire pour leur préparation et leur adaptation à la nouvelle situation.

Les crimes commis à l'encontre des minorités nationales habitant les régions montagneuses de la zone Nord-Est englobant les provinces Preah Vihea, Strung Treng, Ratanakiri, Moldolkiri, Kroché ...

Bien que la grande majorité des minorités nationales habitant dans cette zone Nord-Est vive depuis de longue date dans les régions servant de base pour la révolution, la clique Pol Pot-Ieng Sary ne les classe pas parmi la catégorie des citoyens de base, citoyens de première catégorie selon sa politique générale; mais encore elle les enlève de leur ancien foyer, et les groupe par la suite dans des camps de concentration situés dans la plaine avec d'autres Kampuchéens venant de tous les coins du pays. Celui qui cherche à s'évader et ne vient pas au camp de concentration fixé sera emprisonné, torturé et souvent massacré.

M. Buôn Thoang, un des cadres de la minorité Ta Buôn, province Rattanakiri, a fait savoir :

Après la libération de la province Stung Treng au mois de janvier 1979, des milliers de familles appartenant aux différentes minorités nationales de la région étaient venues demander aux autorités révolutionnaires des informations sur leur mari et enfants amenés par la clique Pol Pot-Ieng Sary pour un "cours de rééducation". Depuis lors ils ne sont pas revenus pour la raison que d'une part ils appartiennent à des catégories des citoyens II et III, et d'autre part ils ne parlent pas la langue khmère ou la prononcent mal, ou pratiquent encore en cachette le culte selon les us et coutumes anciens. Les cadres et les soldats les ont conduits à la recherche dans les forêts ainsi qu'aux alentours de la ville Strung Treng, et ils n'ont trouvé que des lieux de massacres des milliers de personnes avec des os éparpillés partout dans les forêts. Certaines familles ont reconnu encore des objets appartenant à leurs chers disparus, notamment les sandales, vestes, pantalons et autres ...

Le noir dessein en politique de discrimination de la clique Pol Pot-Ieng Sary visant à exterminer l'existence des minorités nationales s'est laissé voir dans leur plan de massacre à l'encontre des cadres appartenant aux minorités nationales.

Cette politique criminelle a été définie d'une façon continue et perfide depuis 1968 et a été appliquée d'une façon soutenue, ouverte et la plus barbare dans les années 1977-1978. Les massacres des personnalités suivantes démontrent cette politique criminelle :

1. M. Sêda de la minorité nationale Lao, dirigeant de la zone Nord-Est au cours de la période de résistance contre les colonialistes français, et celle de lutte politique contre l'administration de Sihanouk;

2. M. Chan Den de la minorité nationale Lao, membre du Comité de la zone, responsable des tâches relevant du Front d'Union nationale pour le Salut du Kampuchea;

3. M. Kham Phay, membre du Comité provincial de Stung Treng, condamné calomnieusement comme agent de la CIA et exécuté avec sa famille;

4. M. Ta Kien de la minorité nationale Lao, dirigeant du district de Voeunsai, province Rattanakiri;

5. M. Thong Nam de la minorité nationale Lao, chef du Service d'état major du district Voeunsai;

6. M. Khvong de la minorité nationale, assistant à l'état major du district Voeunsai;

7. M. Thong Samey de la minorité nationale, assistant à l'agence politique de la zone militaire Nord-Est.

8. Des centaines d'anciens cadres appartenant aux différentes minorités nationales, exerçant leur tâche dans des localités loin de leur famille, étant disparus progressivement ou condamnés calomnieusement comme agents de la CIA et exécutés par la suite. A l'heure présente, il en reste 4 ou 5 survivants qui travaillent presque tous dans différentes branches à Phnom Penh.

9. En particulier, au cours des deux années 1977-1978, la clique Pol Pot-Ieng Sary massacre soudainement et totalement les cadres des minorités nationales de l'échelon provincial jusqu'au village, formés dans la période de résistance contre les impérialistes américains, ainsi que les cadres de l'armée et des guérilleros jusqu'à section.

Les crimes commis à l'encontre des minorités nationales de la zone Sud-Ouest, en particulier de la province de Kos Kong :

M. Sai Buôn Thoong, un des cadres de la minorité nationale Thai a fait savoir :

- La zone de la minorité nationale Thai à Kos Kong est une base véritable, solide pour la révolution. La clique Pol Pot-Ieng Sary, après avoir usurpé la direction, s'aventure dans l'entreprise contre la politique d'unité nationale et d'égalité définie par le parti d'antan, excite la propagande visant à diviser les

Khmers (de nation majoritaire mais en minorité à Kos Kong) et les Thai (de minorité nationale mais en majorité dans cette province).

- Au début de 1974, la clique Pol Pot-Ieng Sary, par des moyens de dupe, a convoqué tous les cadres thai travaillant dans l'administration ou dans les organisations sociales à l'échelon provincial pour suivre un cours politique organisé dans la zone centrale dans le but de les exterminer. Par la suite, la clique Pol Pot-Ieng Sary a concentré ses forces armées afin de tuer le camarade Sai Buôn Thoong, chef de l'armée, et en même temps anéantir à l'improviste la totalité des forces armées de la région. Mais ce plan criminel a été révélé et ne pouvait être réalisé finalement. La clique Pol Pot-Ieng Sary a pu cependant massacrer la totalité des cadres politiques thai et leur famille; on en compte déjà 600 personnes vers avril 1974. Devant la riposte armée, la clique Pol Pot-Ieng Sary était obligée de retirer ses forces. La province Kos Kong était ainsi totalement libérée et soumise aux forces séparatistes régionales depuis 1974. Celles-ci étaient obligées de lutter contre l'ensemble des forces de Lon Nol ainsi que celles de Pol Pot.

La clique Pol Pot-Ieng Sary a concentré par la suite ses forces armées vers le 15 mai 1975 pour "déraciner" complètement la minorité nationale thai dans la province de Kos Kong. Cette minorité nationale et les forces armées séparatistes ont lutté résolument pour leur légitime défense. Et finalement, elles coordonnent leurs activités avec le mouvement de soulèvement général mené par le Front d'union pour le salut national du Kampuchea, libérant Phnom Penh le 7 janvier 1979 et enfin le pays tout entier.

- La population totale de la minorité nationale thai était environ de 20.000. Après la libération du 7 janvier 1979, il ne reste approximativement que 8.000 survivants dans la région locale. Il y avait des hameaux où habitaient 500-600 familles chacun, aujourd'hui il n'y reste que de 5 à 7, notamment au hameau Srôc Dôn Sima. Le centre urbain Kôkapi possédait 700 familles, il n'y reste à l'heure présente que 30. Il en est de même pour le village Nônta Khiên qui était peuplé de 10.000 habitants, aujourd'hui il n'y reste que 20 familles.

- Dans la province de Battambang, à Srây Sisophon, habitaient 1.800 familles appartenant à la minorité nationale Lao; après la libération on n'y comptait que 800 familles. Et dans chaque famille il y a également des chers disparus. Le pourcentage de la population massacrée a dépassé ici 50 p. 100. Les survivants sont unanimes pour dire que si les forces armées du Front d'union nationale pour le salut et les forces armées du Viet Nam arrivent tard de quelques jours ou une semaine, il sera certain que toute la minorité nationale Lao sera exterminée totalement, y compris le dernier bébé. Les bourreaux de Pol Pot ont eu les préparatifs nécessaires pour réaliser ce plan criminel.

- Jusqu'alors, nous n'arrivons pas à trouver aucune personne appartenant à la minorité nationale Cu la. Dans le passé, cette minorité comptait quelques dizaines de milliers de personnes qui se donnaient dans le métier de polissage de pierres précieuses et de diamant dans la région de Pailin et travaillaient aussi dans quelques autres régions pour vivre.

La clique fasciste Pol Pot-Ieng Sary a trouvé toute cause et a utilisé tous les moyens les plus barbares pour exterminer jusqu'au bout la minorité nationale Cham (ou les partisans de l'Islamisme).

La politique fasciste, contraignant l'assimilation urgente menée par la clique Pol Pot-Ieng Sary, a été réalisée sur un plan large, systématique avec des méthodes les plus sanguinaires visant à exterminer les Chams en tant que minorité nationale qui englobe les croyants de l'Islam.

M. Sit Sacarya, 20 ans, ancien étudiant à l'Institut des hautes études techniques "Amitié khméro-soviétique" à Phnom Penh accuse :

"Je suis contraint de quitter Phnom Penh et aller au hameau Svay Bacao, village Tachês, district Kompong Trolach, province Kompong Chnang en date du 24 mai 1975. A peine arrivé à ce lieu, je suis informé que les femmes sont obligées absolument de couper courts les cheveux. Il ne peut y avoir au pays des Khmers une nation Cham. Je me suis obligé de changer mon nom Sit Sacarya en Duon. Ma femme s'est également obligée de prendre le nom Sarây à la place de Saros. Mon premier fils s'appelle Vuon au lieu de Kadarây. Mon deuxième fils s'appelle Si au lieu de Mat Sen. Ma mère s'est aussi obligée de prendre le nouveau nom Am au lieu de l'ancien Saryag.

Le 5 octobre 1975, les agents de Pol Pot m'ont arrêté pour tuer pour 'crime' d'être fonctionnaire à Phnom Penh et en même temps pour 'crime' d'être Cham. Heureusement toute la population locale à Svay Bacao est allée au siège des autorités et dire aux troupes mobiles que je n'étais que ouvrier-forgeron dans l'ancienne société et je ne suis pas un Cham. C'est pour cette raison que je suis libéré.

Le 15 mars 1977, mon grand frère Pôlydan, ancien étudiant à la Faculté de droit, a été tué pour la seule raison qu'il a parlé la langue Cham avec mon fils au village de Kôk Banteai. C'est aussi ici, à ce village, avant la mort de mon frère, le 5 février 1977, ma nièce Matos âgée de 18 ans, élève à l'école secondaire 'La Providence' (Phnom Penh), a été emmenée tuer parce qu'elle a un certain niveau d'instruction et parce qu'elle fait partie de la minorité nationale Cham. Mon petit frère Sit Das Da, ancien étudiant à l'Ecole d'agriculture, a été aussi massacré pour les mêmes raisons que ma nièce.

Le 5 décembre 1978, un nommé Phuoc, responsable de la 'commune' au village Tachês, a relaté une nouvelle à ma tante Mas habitant à Svay Bacao qu'en février 1979, après la moisson, tous les Chams survivants en terre du Kampuchea seront exterminés complètement. Cette nouvelle nous effraie encore davantage bien que nous nous efforcions déjà de notre mieux pour nous transformer en Khmers, et maintenant nous nous tâchons encore mieux pour nous sauvegarder."

Monsieur Tinh Dusôp Abdul Kôdôm, ancien docteur à l'hôpital Preah Ketmealea à Phnom Penh a fait savoir :

"Etant obligé de quitter Phnom Penh, le 17 avril 1975, je m'efforce de changer mon nom en Sôth et déclare que je suis ouvrier analphabète travaillant au

port. En même temps, je fais semblant d'être idiot. L'année suivante, je suis arrêté le 5 février 1976, et ensuite torturé de façon très sauvage. Je mange, bois, fais des besoins sur place avec les pieds menottés. Les agents de Pol Pot ne m'interroge que deux choses : que faites-vous avant 1975? Êtes-vous un Cham?

Comme je persiste dans mon ancienne déclaration, ils me libèrent après 6 mois d'emprisonnement. Je retourne à mon hameau comme un cadavre retrouvant la vie.

Tandis que mon père, il a déclaré honnêtement qu'il est Cham et croyant de l'Islam. Il l'ont amené tuer le 10 février 1976.

Mon oncle Sleyman, bien qu'il ait changé de nom en San et s'efforce à mener une vie semblable à des Khmers, a été reconnu finalement, parce qu'il a beaucoup d'élèves. Il ne peut cacher son identité. Les agents de Pol Pot-Ieng Sary l'ont arrêté avec sa femme et ses enfants. Ils exterminent tous les 9 membres de sa famille et les enterrent ensemble dans une même fosse le 12 mars 1976".

Les faits exposés ci-dessus ne sont pas des faits typiques, particuliers d'une politique de discrimination entre les nationalités. Ce sont là des faits généralisés, conséquences d'une "politique nationale" appliquée d'une façon systématique sur l'ordre donné par la clique Pol Pot-Ieng Sary. Cette clique sanguinaire massacre encore les familles khmères qui, par sentiment de l'amour du prochain, protègent les Chams qui se réfugient chez elles.

La clique Pol Pot-Ieng Sary, parallèlement à ces méthodes de massacre barbares, généralisées, utilise en outre d'autres méthodes spécifiques réservées à la minorité nationale Cham, notamment :

- Attacher les bras, attacher des pierres à un groupe de 5 à 10 personnes et les pousser ensemble dans le Mékong (aux villages côtiers du fleuve dans les districts Khlông (Kratie), Krôchmar (Kompong Cham), etc.

- Emploi des forces armées pour encercler aux alentours, puis emploi des B.40, B.41, des canons détruisant totalement les hameaux. Les hommes survivants et blessés sont jetés dans les forêts profondes pour mourir de faim ou se faire de proie pour les animaux de la jungle.

- Jeter l'enfant dans un sac, remplir celui-ci de paddy, l'attacher et le jeter enfin dans le fleuve. A l'égard des nouveaux-nés, dans certains endroits comme à Codatinh (Kompong Cham), les agents de Pol Pot-Ieng Sary les jettent dans des sacs en plastique, les accrochent aux branches des arbres pour en faire des jeux d'amusement. A un autre endroit où M. Abdul Kôdôm reste comme témoin, les tortionnaires de la "Commune" jetèrent 5 enfants de 1, 2 à 5 ans (3 filles et 2 garçons) dans un puits asséché; ils jetèrent ensuite au-dessus des enfants les pailles sèches, les feuilles de cocotier. Ils y arrosèrent environ 3 litres d'essence et brûlèrent les feuilles de cocotiers, les jetèrent ensuite dans le puits ... pour s'amuser pendant que les enfants crièrent éperdument en succombant.

- Ligoter les bras des victimes, les obliger à marcher sur un bambou reposant sur deux bords d'un fossé profond de 50 à 70m, fossé "Chros Stung Treng" situé dans la province de Kompong Cham. La clique Pol Pot-Ieng Sary a utilisé encore des autocars pour amener les croyants de l'Islam attachés les uns aux autres par groupe et les pousser ensuite dans ce fossé profond. L'opinion a révélé qu'il y a environ 20.000 Chams morts dans le fossé "Chros Stung Trong".

\* \* \*

A l'heure présente il n'existe pas de conditions permettant de faire des statistiques totalisant le nombre des victimes appartenant à la minorité nationale Cham sous le régime Pol Pot-Ieng Sary. Néanmoins il est certain de dire que le nombre des massacrés par la clique Pol Pot-Ieng Sary peut chiffrer des deux tiers aux trois quarts de l'ensemble de la population Cham. Citons quelques exemples pour avoir quelque précision :

- A Chrui Changvar (Phnom Penh) habitaient environ 1.200 familles Cham. Cependant, après 7 mois de libération de Phnom Penh et ensuite libération de tout le pays, on n'arrive à trouver que 60 familles Cham qui retournent à leur domicile.

- Mademoiselle Chari Rya survivante, de retour de Battambang, a fait savoir que des 8 familles Cham partant du même quartier de Phnom Penh, il n'en reste qu'un très petit nombre après la libération :

- 1) La famille de M. Ly composée de 7 personnes, il n'en reste qu'une jeune fille.
- 2) La famille de M. Ek Min de 9 personnes il n'en reste aucune.
- 3) La famille de M. Sman Chêk de 12 personnes, il n'en reste qu'une jeune fille.
- 4) La famille de M. Slês de 7 personnes, il n'en reste que 2 enfants, l'un 10 ans et l'autre 12 ans.
- 5) La famille de M. Los de 6 personnes, il n'en reste qu'un seul enfant de 12 ans.
- 6) La famille de M. Hachi Slês Chasda de 12 personnes, il n'en reste que la brue.
- 7) La famille de M. Solayman Sutri de 6 personnes, il n'en reste que 3 : la mère, la jeune fille Chari Rya et un petit enfant.
- 8) La famille de M. Lap Ly de 9 personnes, il n'en reste aucune.

En totalisant, il reste 9 survivants sur 68 (9/68).

- Au district Kompong Xiem, province Kompong Cham, habitaient environ 20.000 Chams. A l'heure présente, on n'y trouve aucun survivant.

- Au district Koong Mias, province Kompong Cham, il existait dizaine de milliers de Chams. A l'heure présente on ne trouve que 4 qui se risquaient de mourir en fuyant pour se sauver pendant que les bourreaux ont emmenés les Chams pour les exterminer en masse.

- Le hameau Kos Phol (c'est-à-dire île du bonheur et de la prospérité), district de Khauchemar (Kompong Cham), a été changé de nom en Kos Phès (île de cendre) par la clique Pol Pot-Ieng Sary après l'avoir encerclé par les forces armées et détruit par les B.40 pour y exterminer toute la population.

- Aux endroits où il y avait des mouvements de soulèvement politique organisés par les Chams armés de simples bâtons, des répressions fascistes les écrasèrent d'une façon sauvage comme à Kos Phol.

- En outre, des massacres à l'encontre des Chams ayant un caractère grave de génocide se déroulaient dans de nombreux endroits notamment au district de Khlông (province Khoché), Khrôchmar, Thbông Khmum, Pônhea Krek, Chamkar Lo, Kimpong Svay (Kompong Cham), district de Kimpong Trolach (province Kompong Khnang), district de O Russây (province Pô Sat), etc.

- Les cadres Chams dans les rangs du régime Pol Pot-Ieng Sary étaient massacrés aussi au fur et à mesure. Finalement M. Mat Hly de la minorité nationale Cham, ancien député à l'Assemblée nationale de Pol Pot-Ieng Sary, s'est obligé de quitter les rangs de cette clique pour participer avec un certain nombre de cadres et la population Cham survivants au Front d'Union national pour le Salut du Kampuchea depuis 1978.

### III. CONCLUSION

1) En étudiant le crime de génocide commis par la clique Pol Pot-Ieng Sary à l'encontre du peuple du Kampuchea en général, on s'aperçoit que ce crime commis à l'égard des minorités nationales s'est révélé avec plus de netteté et de gravité. Ce crime contre les minorités nationales a été réalisé soit en s'appuyant sur les mesures politiques et juridiques de contrainte à l'assimilation urgente ou sur la violence armée conduisant au simple massacre comme ce qui est arrivé aux minorités nationales Thai et Cula, soit en s'appuyant sur l'ensemble de ces deux méthodes comme dans le cas de la minorité nationale Cham.

2) En considérant le crime de génocide commis sous le régime Pol Pot-Ieng Sary et suivant les exigences légitimes exposées dans toutes les lettres d'accusation, nous proposons au Tribunal d'examiner et prendre des mesures de sanction sévère contre deux grands criminels accusés pour avoir commis le crime de génocide, deux représentants du régime qui pratiquent ce grand crime, régime le plus odieux de notre temps, deux grands criminels - Pol Pot et Ieng Sary.

Nous n'avons pas, certes, les conditions nécessaires pour étudier le sort extrêmement dramatique de la minorité des Vietnamiens qui ont vécu de longue date

au Kampuchea et qui ont été aimés par le peuple travailleur du Kampuchea, mais ils ont été considérés par la clique Pol Pot-Ieng Sary comme des ennemis No 1, objets à anéantir en premier lieu. Les Vietnamiens survivants sont, certes, très rares.

En outre, la minorité des Khmers d'origine du Sud Viet Nam est devenue aussi objet à anéantir en priorité, car la clique Pol Pot-Ieng Sary les calomnie et les condamne délibérément en masse dans ses rangs mêmes en accusant que ces Khmers ayant "la tête Duôn, le corps khmer", pour la seule raison qu'ils vivaient auparavant au Viet Nam et parlent la langue vietnamienne.

Enfin, nous devons dire que la minorité des Chinois de nationalité khmère et les Chinois considérés comme étrangers ont été aussi massacrés en partie au début de 1975, car ils ont été accusés en masse au titre de "capitalistes". Mais à partir de 1976, la vie de l'ensemble des Chinois dans les Communes a été améliorée. Ils ont certains privilèges par rapport aux autres grâce à l'intervention efficace du Gouvernement de la République populaire de Chine.

-----